

Numéro de dossier : 1120219001		
Unité responsable	administrative	Développement et des opérations , Direction du développement économique et urbain , Division de l'urbanisme
Objet	Recommander au conseil municipal d'adopter un règlement modifiant diverses composantes du Plan d'urbanisme, d'adopter, en vertu du paragraphe 1° de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la construction et l'occupation d'un centre sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel et de mandater l'OCPM pour tenir la consultation publique requise par la loi.	

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦ Commentaires

Ci-joints les projets de règlement et les annexes afférentes :



Article 89 : Règl. art. 89.doc Annexe A.doc



Modification au plan d'urbanisme : Projet regl. PU.doc Annexe A.pdf Annexe B.pdf Annexe C.pdf Annexe D.pdf



Annexe E.JPG

Numéro de certificat (ou note)

<p>Responsable de l'intervention Marjolaine PARENT Avocate Tél. : 514-872-6872 Date: 2012-03-30</p>	<p>Endossé par: Véronique BELPAIRE Avocate chef d'équipe Service des affaires juridiques Tél. :514-872-3834 Date d'endossement : 2012-03-30</p>
--	--

Numéro de dossier : 1120219001